

Lille, le 15 octobre 2013

Dossier de presse

RENCONTRES DE LA SECURITE : DIALOGUEZ AVEC LES ACTEURS DE VOTRE SECURITE DU MERCREDI 16 AU SAMEDI 19 OCTOBRE DANS TOUT LE DEPARTEMENT DU NORD



Les premières rencontres de la sécurité	2
Des rencontres dans tout le département	3
Le programme des manifestations dans chaque arrondissement	4
A la découverte des acteurs de la sécurité	
- La direction départementale de la sécurité publique	8
- La direction zonale des compagnies républicaines de sécurité	9
- La direction interrégionale de la police judiciaire	9
- La direction zonale de la police aux frontières	10
- La gendarmerie nationale	10
- Le service départemental d'incendie et de secours	11
- Les acteurs de la sécurité routière	11
- Les partenaires de l'Etat	12

LES PREMIERES RENCONTRES DE LA SECURITE

Les « Rencontres de la sécurité » se dérouleront du 16 au 19 octobre sur l'ensemble du territoire, en métropole et en outre-mer.

Ce grand rendez-vous entre la population et les acteurs de sa sécurité permettra aux Français de rencontrer les femmes et les hommes chargés d'assurer leur sécurité au quotidien, comme dans les situations exceptionnelles.

Agir au cœur de la cité, quotidiennement, c'est la mission qu'exercent sous l'autorité des préfets, les gendarmes, les policiers et les sapeurs-pompiers, avec professionnalisme et constance, dans des conditions parfois difficiles.

Agir pour la sécurité, c'est intervenir rapidement dans tous les domaines : protection des personnes et des biens, lutte contre la délinquance, prévention des risques naturels ou technologiques, gestion des crises...

Agir pour la sécurité, c'est être au service de la population.

Ces missions opérationnelles, pour être pleinement efficaces, doivent être connues de la population et leurs objectifs partagés par tous. Il s'agit de prendre en compte les attentes de tous les Français et d'y répondre.

C'est pourquoi Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, a décidé que se tiendront, du 16 au 19 octobre, des « Rencontres de la sécurité » afin d'instaurer, dans chaque département, des moments et des lieux de dialogue entre la population et les forces de sécurité.

En facilitant les échanges avec les citoyens, les Rencontres de la sécurité contribueront à la compréhension et au respect mutuel.

**échanger pour mieux se connaître
dialoguer pour mieux se comprendre**



Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture du Nord
12-14, rue Jean sans Peur - 59039 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 30 56 82 - www.nord.gouv.fr

DES RENCONTRES DANS TOUT LE DÉPARTEMENT DU NORD DU MERCREDI 16 AU SAMEDI 19 OCTOBRE

Dominique Bur, préfet du Nord, lancera les « Rencontres de la sécurité » ce mardi 15 octobre, en préfecture, à l'occasion d'une rencontre avec les acteurs de la sécurité dans le département, policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers, intervenants de la sécurité routière, responsables des associations de sécurité civile au cours de laquelle il remettra la médaille de la sécurité intérieure à 4 gendarmes ainsi que la médaille pour acte de courage et dévouement à 2 gendarmes.

Durant quatre jours, du 16 au 19 octobre, policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers, intervenants de la sécurité routière, bénévoles des associations de sécurité civile seront en contact direct avec la population en ouvrant leurs portes, en se rendant au-devant des professionnels, des jeunes et des élèves, des personnes engagées dans des associations... pour les informer, les sensibiliser et les conseiller.

Les plus jeunes pourront notamment participer à des animations lors d'interventions dans les écoles ou de portes-ouvertes dans un centre de secours des pompiers : sécurité à vélo et dans les transports scolaires, parcours pompiers, prévention en matière de stupéfiants, d'alcool et d'utilisation d'internet sont au programme. Des actions de prévention en matière de cambriolage seront menées. Des spécialistes de la police aux frontières sensibiliseront également les usagers de la préfecture du Nord aux risques liés à un vol d'identité et les renseigneront sur les titres et les conditions de circulation à l'étranger...

La quarantaine d'animations et de démonstrations proposées gratuitement lors de ces journées sont l'occasion pour les forces de sécurité d'expliquer leurs missions, d'amener la population à mieux se protéger et de l'informer sur les nombreux enjeux liés à la sécurité intérieure, la sécurité civile et la sécurité routière.

Les « Rencontres de la sécurité » résultent de la fusion de deux événements organisés de façon récurrente ces dernières années et reposant sur les mêmes acteurs de terrain : la « Semaine de la sécurité routière » et la « Journée de la sécurité intérieure ». Ce nouveau format permet de renforcer le rapprochement et la rencontre avec la population en mettant en avant la cohérence des actions et la complémentarité des acteurs du ministère de l'Intérieur (police, gendarmerie, préfecture, sécurité civile, sécurité routière), en partenariat étroit avec les services de l'Education nationale, les associations et les collectivités.

Le programme des manifestations est disponible sur le site des services de l'Etat dans le département du Nord : www.nord.gouv.fr

LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS DANS CHAQUE ARRONDISSEMENT

Participez nombreux aux « Rencontres de la sécurité » organisées près de chez vous (**en gras manifestations ouvertes au grand public**).

ARRONDISSEMENT DE LILLE

mercredi 16 octobre

- **8h30-16h00 en préfecture du Nord, 12 rue Jean Sans Peur – sensibilisation à la lutte contre la fraude documentaire et à l'identité : présentation de la typologie de la fraude documentaire, sensibilisation aux risques d'usage frauduleux (usurpation d'identité) et du vol d'identité (police aux frontières)**
- **8h30-16h00 en préfecture du Nord, 12 rue Jean Sans Peur – échange avec le public sur divers aspects du métier de la police technique et scientifique (PTS) autour d'une scène de crime figée (direction interrégionale de la police judiciaire)**
- 9h30-11h30 au centre aéré de Saint-André – sensibilisation des enfants aux règles du code de la route, aux dangers de la circulation en ville (direction zonale des CRS)
- 14h00-16h00 à l'école Marie Curie à Saint André – sensibilisation des enfants aux règles du code de la route, aux dangers de la circulation en ville (direction zonale des CRS)
- Toute la journée à Roubaix, Tourcoing, La Madeleine, Villeneuve d'Ascq – sensibilisation des jeunes de moins de 25 ans à la sécurité routière par la création de supports de prévention (association Evasion)
- 17h-23h à la gare Saint Sauveur à Lille – Soirée de bienvenue des nouveaux étudiants – sensibilisation aux dangers de l'alcool et des psychotropes lors de la (association Voiture & co)

jeudi 17 octobre

- **8h30-12h00 en préfecture du Nord, 12 rue Jean Sans Peur – sensibilisation à la lutte contre la fraude documentaire et à l'identité : présentation de la typologie de la fraude documentaire, sensibilisation aux risques d'usage frauduleux (usurpation d'identité) et du vol d'identité (police aux frontières)**
- **8h30-12h00 en préfecture du Nord, 12 rue Jean Sans Peur – sensibilisation aux dangers d'internet (direction interrégionale de la police judiciaire)**
- Ecole Schuman à Saint André – sensibilisation des enfants aux règles du code de la route, aux dangers de la circulation en ville (direction zonale des CRS)
- Ecole des Peupliers à Saint André – sensibilisation des enfants aux règles du code de la route, aux dangers de la circulation en ville (direction zonale des CRS)
- 10h00-12h00 au lycée professionnel Francisco Ferrer à Lille – sensibilisation des lycéens aux dangers des addictions
- 9h00 à 17h00 au lycée professionnel Alfred Mongy à Marcq en Baroeul – sensibilisation des lycéens à la sécurité routière et aux gestes de premiers secours (direction départementale des territoire et de la mer, associations Kottaboss et Voiture and co, sapeurs-pompiers)
- **à 14h00 dans le centre commercial V2 à Villeneuve d'Ascq – opération de sensibilisation contre les cambriolages : les policiers iront à la rencontre des commerçants et du public et leur distribueront des plaquettes « Prévenir les vols à main armée dans vos commerces » et « Contre les cambriolages ayez les bons réflexes » (sécurité publique)**

vendredi 18 octobre

- **8h30-15h30 en préfecture du Nord, 12 rue Jean Sans Peur – sensibilisation à la lutte contre la fraude documentaire et à l'identité : présentation de la typologie de la fraude documentaire, sensibilisation aux risques d'usage frauduleux (usurpation d'identité) et du vol d'identité (police aux frontières)**
- **8h30-15h30 en préfecture du Nord, 12 rue Jean Sans Peur – sensibilisation aux arnaques financières (fausse monnaie et infractions cartes bancaires) (direction interrégionale de la police judiciaire)**
- Mairie de Wattignies – sensibilisation aux premiers gestes de secourisme sur le lieu de travail (direction zonale des CRS)
- 14h00 à 18h00 au LEP Boily de La Bassée – sensibilisation des élèves aux dangers de la route, d'internet et des stupéfiants (gendarmerie nationale)
- **Toute la journée à Lomme, Lambersart, Saint André, Verlinghem et Wambrechies – Opération « Recherche Bons conducteurs » - sensibilisation au respect du code de la route (Automobile Club du Nord)**
- **10h00 à 12h00 portes-ouvertes au circuit « La montagne de fer » à Lezennes – sensibilisation des motards au risque routier, maîtrise du véhicule et révision des organes de sécurité (Association régionale complexe motocycliste – ARCM en lien avec la police nationale)**
- **14h00 à 17h00 à Lezennes – sensibilisation la sécurité routière, avec la présence d'un bus de la prévention routière, d'un véhicule tonneau (Automobile club en lien avec la police nationale)**

samedi 19 octobre

- **14h00-17h00 à l'espace « Harley Davidson » à Seclin – rappel des règles de sécurité et de circulation des motos (direction zonale des CRS)**

ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE

jeudi 17 octobre

- **Toute la journée à Maubeuge – Opération « Recherche Bons conducteurs » - sensibilisation au respect du code de la route (Automobile Club du Nord)**

vendredi 18 octobre

- **9h00 à 16h00 place Amas à Landrecies, à proximité du centre culturel - espace dédié à la sécurité à l'occasion de la foire annuelle de la commune comprenant des expositions statiques des véhicules d'intervention des sapeurs-pompiers, de la police et de la gendarmerie, ainsi que des stands concernant la présentation des métiers de la sécurité, le volontariat et le secourisme (gendarmerie nationale, police nationale, sapeurs-pompiers et Smur)**
- **Toute la journée, portes-ouvertes au centre d'incendie et de secours de Maubeuge – démonstration des équipements et promotion du volontariat - démonstrations de désincarcération vers 11 heures et 15 heures (sapeurs-pompiers)**

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

jeudi 17 octobre

- 8h00-16h50 au collège Jacques Prévert de Caudry – sensibilisation des élèves aux dangers de la route, d'internet et des stupéfiants autour de 4 ateliers : vérification des deux roues et rappel des équipements obligatoires et interdits, sensibilisation aux conduites addictives et risques induits, rappel sur les dangers de se filmer en train de commettre une infraction et de la mettre en ligne, les métiers de la gendarmerie (gendarmerie nationale)

samedi 19 octobre

- **10h-18h Congrès de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Nord à Solesmes : démonstrations, stands d'information, expos, parcours du petit pompier (rue de l'Hermitte), défilé motorisé à 17h15 devant la mairie de Solesmes, place Jean Jaurès et soirée « Solidaire » à 20h30 (sapeurs-pompiers)**

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

mercredi 16 octobre

- 7h30-12h au collège Joliot Curie à Lallaing – sensibilisation des collégiens aux règles du code de la route en 2 roues et aux dangers de la circulation en ville, vérification des 2 roues des collégiens (sécurité publique)
- 8h30-18h00 au lycée hôtelier d'Orchies – sensibilisation des élèves aux dangers de la route, d'internet et des stupéfiants (gendarmerie nationale)
- **Toute la journée à Douai – Opération « Recherche Bons conducteurs » - sensibilisation au respect du code de la route (Automobile Club du Nord)**

jeudi 17 octobre

- 9h00-11h00 au collège Malraux à Lambres lez Douai – sensibilisation des élèves contre les violences scolaires et le racket (sécurité publique)
- 15h00-17h00 au commissariat de Douai – sensibilisation des seniors aux risques d'agression et de cambriolage : conseils contre les pickpockets, les vols à l'arraché de sac à main, les vols de téléphone portable et aux distributeurs de billets, les cambriolages ...et démonstration self-défense adaptée aux seniors (sécurité publique)
- 8h30-18h00 au collège Val de la Sensée à Arleux – sensibilisation des élèves aux dangers de la route, d'internet et des stupéfiants (gendarmerie nationale)

vendredi 18 octobre

- 9h00-12h00 au collège Malraux à Lambres lez Douai – sensibilisation des élèves contre les violences scolaires et le racket (sécurité publique)

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

mercredi 16 octobre

- Toute la journée à Bailleul – sensibilisation à la sécurité routière (ville de Bailleul)

jeudi 17 octobre

- IET à Hoymille – sensibilisation des collégiens et des lycéens aux dangers d'internet et des stupéfiants (gendarmerie nationale)

vendredi 18 octobre

- IET à Hoymille – sensibilisation des collégiens et des lycéens aux dangers d'internet et des stupéfiants (gendarmerie nationale)
- 9h00 à 17h30 au lycée Val de Lys à Estaires – sensibilisation des lycéens aux dangers d'internet : happy slapping, usurpation de comptes, pédophilie, rumeurs (gendarmerie nationale)

mercredi 16 octobre

- A Aulnoy lez Valenciennes – remise à niveau des connaissances en matière de sécurité routière auprès des seniors

jeudi 17 octobre

- 14h00 à la salle des fêtes de Lecelles – sensibilisation des seniors des associations de Lecelles et des environs à la sécurité routière et à la réappropriation de l'espace urbain, à la prévention des agressions, vols à l'arraché et autres atteintes (gendarmerie nationale)
- 15h00 au collège de l'Ostrevent de Bouchain – opération de prévention de sécurité routière « Adolescent responsable » visant les classes de 3ème : rappel des fondamentaux concernant la conduite des deux roues et prévention des conduites addictives, contrôle préventif des équipements et de l'état des cyclomoteurs et des deux roues présents dans l'établissement (gendarmerie nationale)
- 22h à 5h du matin – Soirée étudiante Zinzin GEA à Valenciennes – sensibilisation aux dangers de l'alcool et des psychotropes, promotion du système de conducteur désigné (association Voiture & co)

samedi 19 octobre

- **10h-17h au commissariat de secteur d'Anzin – sensibilisation des enfants à la sécurité routière avec une piste de maniabilité, actions de prévention pour les ados (simulateur deux roues) et les adultes et échanges avec les policiers (visite guidée des locaux du commissariat) (sécurité publique)**

À LA DÉCOUVERTE DES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ

Les « Rencontres de la sécurité » donnent l'occasion aux Français de mieux connaître les acteurs de leur sécurité, intervenant au quotidien comme dans les situations exceptionnelles.

Le préfet

Le préfet de département est garant, dans son ressort départemental, de l'unité nationale et de la cohésion territoriale. Pilote et coordinateur des forces de sécurité (police, gendarmerie, sécurité civile) au quotidien et particulièrement en cas de crise, il assure sur l'ensemble du territoire la représentation du Gouvernement et le respect de la loi républicaine.

Le préfet de département a la charge de l'ordre public et de la protection des populations. Il dirige les opérations de secours. A ce titre, il coordonne l'ensemble des services de l'État et des sources d'information mises en réseau autour de lui : policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers, collectivités locales, opérateurs publics et privés de services publics...

Il s'appuie sur un état-major départemental de sécurité (EMDS). Instance de concertation et de pilotage, il réunit mensuellement tous les acteurs de la sécurité locale : responsables de la police et de la gendarmerie nationales, inspecteur d'académie, directeur départemental des finances publiques, directeur des douanes, autour du préfet et du procureur de la République.

En tant que préfet de zone (régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie), le préfet détient par ailleurs des pouvoirs importants en cas de crise grave. Il coordonne les moyens de sécurité civile, et fournit les moyens humains et matériels de renfort aux préfets des départements concernés. Il est assisté par un préfet délégué à la défense et à la sécurité.

Dans leur arrondissement, les sous-préfets assistent le préfet dans l'accomplissement de sa mission. Ils assurent la représentation de l'Etat. Ils sont les garants de l'ordre public et de la sécurité.

La direction départementale de la sécurité publique

La direction départementale de la sécurité publique (DDSP) du Nord est la plus importante de France. Organisée en 9 circonscriptions de sécurité publique, elle assure la sécurité de plus de 75 % de la population du département.

Elle se compose d'unités territoriales, les commissariats, et de services départementaux : sûreté départementale, groupe d'intervention de la police nationale, centre régional d'information et de coordination routière, centre départemental de formation des unités cynophiles, service interdépartemental de sécurisation des transports en commun, formation motocycliste urbaine et compagnie départementale d'intervention, Bac départementale. La direction départementale de la sécurité publique du Nord, compte de plus de 4 600 policiers et personnels administratifs dirigés et commandés par 33 commissaires et 222 officiers.

La DDSP a une mission généraliste et variée. Présents H24 sur le terrain, les policiers du département assurent : protection des personnes et des biens, assistance à la population, tranquillité et maintien de l'ordre, information générale du préfet et du gouvernement. Des services spécialisés dans l'investigation judiciaire sont chargés de constater les infractions à la loi pénale, de rassembler les preuves et de rechercher les auteurs, assistés dans cette mission par les agents spécialisés de police technique et scientifique. Elle met en œuvre des actions de prévention et un partenariat pour prévenir la délinquance en coproduction avec les partenaires institutionnels.

La direction zonale des compagnies républicaines de sécurité

Les compagnies républicaines de sécurité (CRS) composées d'unités mobiles de police forment la réserve générale de la police nationale.

Employés sur tout le territoire pour le maintien de l'ordre public ou pour assurer des missions de surveillance et de sécurisation, elles peuvent être appelées également pour porter aide et assistance aux populations en cas de sinistres graves ou de calamité publique. Elles répondent à une double exigence de mobilité et de disponibilité qui se traduit par la capacité de toute unité à être rassemblée, équipée et mise en mouvement à tout instant, dans les délais les plus brefs et pour les destinations les plus variées, d'où la nécessaire autonomie d'organisation et de fonctionnement.

La Direction zonale CRS Nord est implantée à Lambersart depuis 1957. Son ressort s'étend sur les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Au delà des unités de service général appelées à lutter contre la délinquance générale, les violences urbaines ou encore l'immigration clandestine, la CRS autoroutière Nord-Pas-de-Calais a pour mission d'assurer de façon permanente la surveillance et le contrôle dans les deux sens de circulation de plus de 850 kilomètres d'autoroute non concédée, dont 500 kilomètres se situent dans le département du Nord. C'est la plus grosse structure linéaire de police routière de France. L'unité motocycliste zonale participe à diverses missions de surveillance préventive et répressive notamment en matière de circulation routière.

La direction interrégionale de la police judiciaire

Le ressort de la direction interrégionale de la police judiciaire (DIPJ) de Lille couvre les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. La DIPJ compte un effectif de 290 personnes, dont 223 au siège, actifs et administratifs, techniques et scientifiques, auxquels s'ajoutent 8 militaires de la gendarmerie, 4 inspecteurs des impôts, 2 inspecteurs des douanes et 2 officiers de liaison étrangers (1 belge, 1 néerlandais). Elle exerce ses missions dans 3 directions spécifiques :

- une mission de lutte contre la criminalité organisée, la délinquance financière, le terrorisme. La DIPJ dispose de groupes d'enquêteurs spécialisés répartis dans deux divisions : la division criminelle fractionnée en brigade de répression du banditisme, brigade criminelle, brigade de recherches et d'intervention et une antenne de l'office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS) comprenant un groupe de répression du proxénétisme, et la division économique et financière chargée des infractions contre les sociétés, la fausse monnaie, la criminalité informatique, les escroqueries et abus de confiance, et enfin l'identification des avoires criminels avec l'unité de recherche politique criminelle (URPC).
- une mission transversale de gestion et de communication d'informations opérationnelles au bénéfice des autres services de la police nationale. Il s'agit d'un rôle de soutien qui concerne toute la police nationale et comprend la gestion des fichiers nationaux ou régionaux, l'archivage et la documentation, les diffusions, la police technique et scientifique, la coordination transfrontalière et internationale (bureau de liaison permanent), l'adaptation aux nouvelles technologies (SRITT). Le fichier automatisé des empreintes digitales (FAED) du service régional de l'identité judiciaire (SRIJ) de Lille garde sa première place au niveau national, tant en terme de traces papillaires traitées (18 400) ainsi qu'en nombre de traces identifiées (3 460). Le groupe intervention de l'identité judiciaire a réalisé plus de 1 600 déplacements en 2012. Le SRITT a analysé plus de 430 supports informatiques.
- et enfin une mission d'animation de structures interministérielles. Cette action se déploie au travers de trois structures: l'antenne de l'office central de répression du trafic de stupéfiants, le groupe d'intervention régional (GIR) et le bureau de liaison permanent.

La direction zonale de la police aux frontières

Compétente sur l'ensemble de la zone Nord, la direction zonale de la police aux frontières (PAF) de la zone Nord, dont le siège est à Lille, est implantée dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Oise. Elle compte un peu plus de 1 000 fonctionnaires (10 % des effectifs de la direction centrale de PAF). La direction départementale de la police aux frontières du Nord (DDPAF) emploie plus de 300 personnes.

La police aux frontières (PAF) est une police spécialisée qui assure le contrôle des personnes franchissant les frontières, la lutte contre l'immigration irrégulière et l'emploi des étrangers sans titre, la répression de la fraude documentaire et à l'identité, la sûreté aéroportuaire, portuaire et ferroviaire, la police aéronautique, la coordination de la sécurisation des réseaux ferrés.

La direction départementale de la police aux frontières du Nord (DDPAF) est fortement engagée dans la lutte contre la fraude documentaire. Il s'agit d'un moyen d'action important contre la fraude à l'identité, support de nombreuses autres infractions (immigration irrégulière, escroqueries, terrorisme...). La DDPAF Nord participe à la formation des agents des administrations et des partenaires institutionnels. Son bureau de la formation dispense des stages d'initiation à la douane, à la police nationale, à la gendarmerie nationale, aux polices municipales, aux Assedic et à la mutualité sociale agricole. Elle met également à disposition des agents de terrain des différentes administrations une documentation technique. Le concours des analystes en fraude documentaire et à l'identité de la DDPAF Nord peut être sollicité pour l'examen technique des documents administratifs, en cas de doute, par les administrations et partenaires institutionnels. A titre d'exemple : la préfecture du Nord sollicite régulièrement l'examen technique par la PAF du permis de conduire étranger pour lequel son titulaire demande la délivrance d'un permis français par équivalence. Cet examen permet de détecter les contrefaçons (faux intégral), les falsifications (vrai document altéré) et les invalidations (documents douteux dont les sécurités ne peuvent être authentifiées).

La gendarmerie nationale

La région de gendarmerie Nord-Pas-de-Calais et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord comprend deux subdivisions d'arme, la gendarmerie départementale et la gendarmerie mobile. Ce sont environ 4 000 gendarmes soit plus de 2 800 gendarmes départementaux, 2 groupements de gendarmerie, 14 compagnies de gendarmerie départementale, 24 communautés de brigades et 51 brigades de gendarmerie autonomes, une section de recherches, 2 brigades départementales de renseignements et d'investigations judiciaires et 14 brigades de recherches. Ce sont aussi 1 100 gendarmes mobiles répartis en 9 escadrons. La région de gendarmerie dispose de nombreux moyens spéciaux, dont des équipes cynophiles et des hélicoptères basés à Amiens.

Le groupement de gendarmerie départementale du Nord est composé de 7 compagnies de gendarmerie (Lille, Valenciennes, Douai, Cambrai, Avesnes sur Helpe, Dunkerque et Hazebrouck) et d'un escadron départemental de sécurité routière (Villeneuve d'Ascq). Le groupement comporte également un centre d'opérations et de Renseignement de la gendarmerie, une brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires avec sa cellule d'identification criminelle, d'une brigade de prévention de la délinquance juvénile (Valenciennes), une brigade fluviale (La Bassée), d'un peloton de protection spécialisé de la gendarmerie (Gravelines) et de deux centres de soutien automobile.

Le groupement de gendarmerie départementale du Nord inscrit son action quotidienne dans la déclinaison territoriale de la stratégie nationale de prévention de la délinquance.

De nombreux partenariats sont mis en œuvre pour développer les bonnes pratiques individuelles et collectives, notamment en termes de sûreté et de prévention technique de la malveillance. Au travers de l'action quotidienne de ses unités territoriales et plus spécifiquement de ses six référents sûreté, le groupement de gendarmerie départementale du Nord a tissé des liens privilégiés avec les municipalités, les commerçants, les professions exposées, les habitants. Six gendarmes de la brigade de prévention de la délinquance juvénile sillonnent chaque année plus de 100 établissements situés en zone gendarmerie (dont 63 collèges) pour sensibiliser le jeune public aux fondements et au respect de la Loi, ainsi qu'aux multiples dangers de leur environnement (sécurité routière, conduites addictives, notamment envers les stupéfiants et

internet). Leur action préventive est complétée par celle des référents scolaires, qui ont un rôle de conseil et de relais privilégié en termes de sécurité au sein et aux abords des établissements scolaires.

Pour appuyer ce message et cette action générale de prévention, les gendarmes départementaux du Nord se sont récemment installés sur le réseau social Facebook, en créant une page dédiée à la communication préventive, à la présentation du quotidien de leurs unités, et à la valorisation des liens avec leurs partenaires, publics comme privés.

Le service départemental d'incendie et de secours

Plus grand service départemental d'incendie et de secours de France, le SDIS du Nord est un établissement public chargé de la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Il gère les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur mise en sécurité. Pour cela, le SDIS a une mission de formation de son personnel. Le SDIS du Nord est chargé de veiller à la prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile. Il évalue la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours.

Le SDIS du Nord assure également des missions de préventions auprès des établissements recevant du public, des immeubles de grande hauteur, des habitations, bureaux et parkings ainsi que des industries classées pour la protection de l'environnement.

Le SDIS du Nord en quelques chiffres :

- une direction départementale, 4 centres de traitement de l'alerte, 5 groupements territoriaux, 4 unités de soutien logistique, 122 centres d'incendie et de secours (CIS).
- près de 2 200 sapeurs-pompiers professionnels, plus de 3 800 sapeurs-pompiers volontaires
- en 2012, plus de près de 158 000 opérations de secours qui ont été réalisées, soit une intervention toutes les 3 minutes 30 en moyenne (75 % d'opérations de secours à personnes, 8 % pour les incendies, 5 % pour les accidents de circulation, 12 % pour les autres interventions : fuites de gaz, inondations, pollutions, sécurisation de zone en cas de découvertes d'engins explosifs).

Les acteurs de la sécurité routière

La mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière est placée sous la responsabilité du préfet de département. Celui-ci s'appuie sur un chef de projet sécurité routière (directeur de cabinet du préfet) et sur un coordinateur sécurité routière (direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Nord), et travaille en concertation avec les élus correspondants sécurité routière désignés par les collectivités territoriales.

L'outil privilégié de cette politique locale de sécurité routière est le plan départemental d'action de sécurité routière (PDASR). Il s'agit d'un programme avec trois grands domaines d'intervention : les infrastructures routières, l'éducation, la formation, la prévention et la communication, et enfin le contrôle et les sanctions. Il est le résultat du travail et de l'implication des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations, des organismes et des citoyens mobilisés dans la lutte contre l'insécurité routière.

En termes de sécurité et circulation routières, la DDTM du Nord assure la mission de coordination de sécurité routière en mobilisant les acteurs locaux sur les politiques de prévention, réalise des exploitations statistiques, des études thématiques et l'administration des bases de données d'accidents et coopère avec les observatoires locaux. Elle est en charge du pilotage des programmes de déploiement, de renouvellement et d'entretien des dispositifs de contrôle sanction automatisés. Elle assiste le préfet pour ce qui concerne les routes à grande circulation (RGC) et la coordination des gestionnaires de voirie routière.

En termes d'éducation routière, son rôle est d'organiser et gérer les examens du permis de conduire et d'autres actions en direction des professionnels de la formation du conducteur, des candidats et des citoyens en général : actions de contrôle, de prévention, d'éducation.

Les actions menées par les associations lors des « Rencontres de la sécurité » sont subventionnées au titre du PDASR.

Les partenaires de l'Etat

Aux côtés des services de l'Etat ou sous son autorité, de nombreux acteurs contribuent localement à mener des actions visant à améliorer la sécurité des personnes et des biens : les collectivités territoriales, les associations, les bailleurs sociaux, les chambres de commerce et d'industrie....

L'un des dispositifs privilégiés de ces partenariats est constitué par les conseils locaux (CLSPD) ou intercommunaux (CISPD) de sécurité et de prévention de la délinquance. Ils se réunissent sous la présidence du maire et coordonnent la stratégie et l'action des acteurs locaux de la prévention et de la sécurité : représentants du procureur de la République, du préfet, de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'Education nationale, des bailleurs sociaux... Leur composition peut varier en fonction des besoins locaux. Les CLSPD élaborent et mettent en œuvre les contrats locaux de sécurité (CLS), contrat d'objectifs partagé par l'Etat, les collectivités locales et leurs partenaires privés (bailleurs sociaux, transports publics, commerciaux...).